



PLU COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST AMIENS SYNTHESE – LES RESEAUX

LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS

CONSTAT 1. UNE RESSOURCE EN EAUX ABONDANTE MAIS DES PROBLEMES DE POLLUTION

L'eau est une ressource importante pour l'intercommunalité, son développement s'étant fait en partie grâce au fleuve. La desserte en eau est assurée par un système conforme aux normes actuelles et permettant à la population d'avoir l'eau nécessaire à leur besoins, et aux équipements de fonctionner correctement. Malgré tout, certaines parties des réseaux montrent des signes de faiblesse et des fuites ont pu être constatées sur certaines communes (Crouy-Saint-Pierre, Hangest-sur-Somme, ...).

Les points de captage sont concernés des périmètres de protection qui doivent être respectés lors des aménagements pour limiter leur pollution. La majorité des prélèvements (55%) sont à vocation économique.

Des stations d'épuration assurent l'assainissement du territoire et sont au nombre de 3.

CONSTAT 2. DES RESEAUX DE DEFENSE INCENDIE A CONSOLIDER

La qualité du réseau incendie est un élément important dans le cadre du projet de territoire. Un réseau incendie aux normes permet d'assurer la sécurité des habitants et des équipements, logements, en cas de catastrophes. Ainsi, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans les aménagements à venir, les réseaux doivent être contrôlés pour être sûr de leur bon état. L'eau étant abondante sur le territoire, les marres sont des éléments importants à considérer comme réserve en cas de soucis.

Ainsi des contrôles sont à faire par les communes. Si le réseau de 206 bornes incendies est jugé globalement bon d'après les essais faits, des communes comme Crouy-Saint-Pierre sont sujettes à des problèmes récurrents sur les réseaux.

Le saviez-vous ?

- 22 points de captage
- 3 stations d'épuration
- 1 réseau d'électricité performant
- 206 bornes incendie
- 1 réseau de télécom en cours de déploiement



Borne incendie et lignes électriques



CONSTAT 3. UNE BONNE DESSERTE EN ELECTRICITE ET EN GAZ ASSUREE PAR DES RESEAUX PERFORMANTS

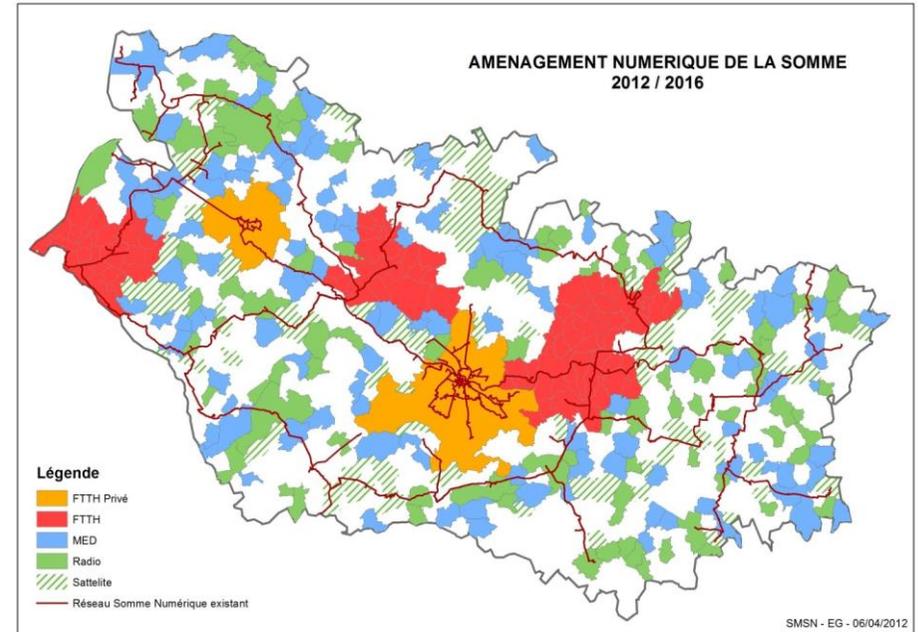
Pour fournir l'électricité aux usagers, les communes disposent de bons raccordements. Les habitations, les équipements, les commerces, les écoles sont convenablement desservies en électricité. Des projets d'enfouissement des réseaux sont à intégrer pour préserver les qualités paysagères des communes, de la Vallée et du Plateau à l'image de Soues qui est une commune moteur en termes d'enfouissement des réseaux et de leur mise aux normes.

De plus, des communes comme Ferrières et Saint-Sauveur disposent d'un accès à un réseau de gaz naturel, ce qui représente un véritable atout pour les projets d'aménagements.

CONSTAT 4. DES NTIC EN COURS DE DEPLOIEMENT ET DES ACTIONS DEJA ENGAGEES

Le développement du territoire passera par le développement des réseaux de communication, encadré par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme qui identifie la CCOA comme un secteur de développement. Le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire est prévu d'ici 2030, horizon du PLUi. En termes de déploiement de la 4G, des communes comme le Mesge, Soues et Yzeux sont identifiées comme prioritaires. Des aménagements ont été faits, la fibre optique est en cours de déploiement le long de la Somme, des nœuds de raccordement existant déjà à Ailly-sur-Somme, Picquigny et Hangest-sur-Somme.

En 2010, 66% des ménages disposaient d'une connexion internet, ce qui est dans la moyenne à l'échelle du Grand Amiénois (63%).



LES PISTES DE DEVELOPPEMENT PROPOSEES PAR LE PLUi

- ➔ Assurer la mise en conformité du réseau incendie
- ➔ Assurer la protection des captages en eau
- ➔ Permettre une bonne distribution de l'eau potable
- ➔ Respecter le principe d'amélioration de gestion des eaux : imperméabilisation des sols, gestion des ruissellements, ...
- ➔ Inscrire la nécessité de développer les NTIC sur l'ensemble des 18 communes

